

## **République Tunisienne**

Ministère de l'Agriculture et des Ressources  
Hydrauliques et de la pêche  
*Institution de la Recherche et de l'Enseignement  
Supérieur Agricoles*

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique  
*Université 7 Novembre de Carthage*

### **ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE MOGRANE**

*Adresse : Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne, 1121 Mograne Zaghouan*

*Téléphone : (72) 660043 – (72)660283*

*Fax : 72 660563*

## **Communiqué**

### **Inscription au Diplôme de Mastère dans la spécialité : Gestion des Ressources Naturelles Année universitaire 2010- 2011**

Le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne annonce que l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne est habilitée à délivrer le Diplôme de Mastère de Recherche en "Gestion des Ressources Naturelles".

**Les candidats à ce diplôme doivent être titulaires de :**

- Un Diplôme National d'ingénieur en Agronomie ou Diplôme admis en équivalence.
- Une maîtrise ou un diplôme admis en équivalence dans les spécialités des sciences de la vie et de la terre ou des sciences économiques et de gestion.

**Le dossier de candidature pour l'année universitaire 2010/2011, doit comporter les pièces suivantes :**

- Un formulaire de candidature à retirer au bureau d'ordre de l'ESA Mograne ou sur le site de l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Scientifique Agricoles. ([www.iresa.agrinet.tn](http://www.iresa.agrinet.tn))
- Une photo d'identité récente à coller sur le formulaire de candidature ;
- Un curriculum vitae
- Une copie de chaque diplôme universitaire et des relevés annuels des notes obtenues au cours des études supérieures
- Un rapport de deux pages maximum, présentant les motivations du candidat et le thème qu'il souhaite aborder.
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale (C.I.N).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **10 Août 2010**.

Les dossiers sont à déposer au bureau d'ordre de l'ESA Mograne, ou à envoyer par voie postale (le cachet de la poste fait foi).

Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération.

La présélection des candidats se fera par la commission du Mastère.

La sélection définitive ne sera déclarée qu'après un entretien de candidature dont la date sera fixée ultérieurement et notifiée au candidat présélectionné par voie postale.

La communication de la liste des candidats admis aura lieu **le 31 août 2010**.

Les inscriptions auront lieu à distance (site web: [www.Inscription.tn](http://www.Inscription.tn)), avant le **15 septembre 2010**.

**N.B** les candidats de nationalités étrangères, doivent envoyer leurs dossiers par voie hiérarchique à la Direction de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie (**Adresse : Boulevard Ouled Haffouz – Bab El Khadra- 1075 Tunis**).